

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE
SUR LES DOSSIERS ADMINISTRATIFS PERSONNELS DES RESISTANTS
(février 2017)

Cette bibliographie ne peut être que lacunaire, reflétant l'état des recherches sur le sujet.

1. Les dossiers d'homologation

En l'absence de tout travail scientifique détaillé sur le processus d'homologation administrative lui-même, la bibliographie se résume à un outil de travail et quelques articles permettant d'illustrer les biais de l'homologation, au niveau des organisations :

Stéphane Longuet et Nathalie Genet-Rouffiac (dir.), *Les réseaux de la France combattante. Dictionnaire historique*, Service historique de la Défense, 2013

[« guide des sources », résumant le contenu du dossier d'homologation de chaque réseau ; utile donc pour une première approche, mais à ne surtout pas prendre pour un recueil d'articles scientifiques, en raison des nombreux biais de l'homologation, comme le montrent les articles ci-dessous]

Julien Blanc, « Une source irremplaçable mais biaisée : les dossiers d'homologation des résistants », in Julien Blanc et Cécile Vast (dir.), *Chercheurs en résistance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014

[claire et brève présentation des cadres de l'homologation, suivi d'un exemple de ses biais : celui du « Musée de l'homme », organisation homologuée comme réseau alors que ses contacts avec Londres sont peu attestés, qu'elle est bien plus proche d'un mouvement avec son journal clandestin, et que ses effectifs homologués sont grossis de groupes provinciaux ayant eu peu de rapports avec elle...]

Jean Medrala, *Les réseaux de renseignements franco-polonais 1940-1944*, L'Harmattan, 2005 [le chapitre 12, pp. 319 et suivantes, explique comment tous les réseaux créés en France par le SR polonais ont été homologués sous le nom d'un seul, le plus tardif : F2. Les effectifs homologués de F2 sont donc hypertrophiés, rassemblant en fait ceux de réseaux distincts : F, Marine, Famille-Interallié, F2, Etoile, Suisse 3...]

Georges Ribeill, « Résistance-Fer : construction et perpétuation d'une mémoire corporative unitaire », in *Les associations d'anciens résistants et la fabrique de la mémoire de la Seconde guerre mondiale*, Cahiers du Centre d'Etudes d'histoire de la Défense n° 28, 2006, pp. 47-60 [sur Résistance-Fer, association d'après-guerre voulant rassembler tous les anciens résistants cheminots ; elle s'est fait homologuer a posteriori comme réseau, transformant ainsi l'effort de coordination effectivement entrepris sous l'Occupation des cheminots de diverses organisations clandestines au sein du NAP-Fer – effort largement inachevé - en image fautive d'une organisation clandestine unique]

2. Le statut du résistant : la carte de Combattant Volontaire de la Résistance

- *Sur l'évolution du statut au niveau national*

Jean Vables, « La reconnaissance de la qualité de résistant », *Revue administrative*, n° 248, mars 1989, pp. 130-132.

Serge Barcellini, « Les Résistants dans l'œil de l'administration ou l'histoire du statut de combattant volontaire de la Résistance », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 178, avril 1995, pp. 141-165

[retrace toutes les discussions parlementaires ou autres ayant produit l'ordonnance de 1945, les lois de 1946 et 1949, puis les différents décrets, arrêtés, décisions du Conseil d'Etat, etc...des cinquante années suivantes autour de l'aménagement de la loi de 1949 et du report de la date de « forclusion », c'est-à-dire d'arrêt d'attribution des cartes CVR]

Serge Barcellini, « La Résistance à travers le prisme de la carte CVR », in Laurent Douzou, Robert Frank, Denis Peschanski et Dominique Veillon (dir.), *La Résistance et les Français : villes, centres et logiques de décision*, Cachan, IHTP-CNRS, 1995, pp. 151-182

[résumé du précédent article, complété par une étude statistique sur l'attribution des cartes CVR par départements]

Olivier Wiewiorka, « Les avatars du statut de résistant en France (1945-1992) », *Vingtième Siècle*, n° 50, juin 1996, pp. 55-66, téléchargeable sur le site Persée

- **Sur le processus concret d'attribution des cartes CVR et ses biais**

Jean-Marie Guillon, *La Résistance dans le Var : essai d'histoire politique*, thèse d'Etat en ligne sur le site www.var39-45.fr

[partie 3, chapitre 1 « Mesure globale de la Résistance » = la comparaison d'un fichier d'une grande association d'après-guerre, l'ANACR et de la fraction correspondante des cartes CVR montre que la carte CVR privilégie une résistance organisée et de type militaire, excluant les activités « politiques » et hiérarchisant les autres : les actions les plus modestes ne sont prises en compte que pour les résistants victimes de la répression. Autres biais : les étrangers ayant quitté le département sont par définition non présents dans les dossiers de carte CVR ; enfin la répartition géographique des demandes est davantage le reflet de la présence ou non d'associations de résistants dans les villages que de la réalité, ce qui renforce en particulier la sous-représentation des paysans dans les CVR – déjà handicapés par leur situation plutôt à la périphérie de la résistance organisée et pour des actions souvent non militaires]

Michel Boivin et Jean Quellien, « La Résistance en Basse-Normandie : définition et sociologie », in Christian Bougeard et Jacqueline Sainclivier (dir.), *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995, pp. 163-173

[leurs recherches dans le Calvados et la Manche leur ont permis de repérer 1350 résistants sans carte CVR, en plus des 1336 CVR ; n'ont pas cherché à analyser le processus d'attribution, mais relèvent que les deux corpus sont sociologiquement assez semblables - sexe, âge, catégories socio- ou socio-professionnelles- sauf une sous-représentation des paysans dans le corpus CVR ; ce qui est à l'évidence absent des CVR, c'est ce qu'ils appellent la « péri-résistance » ou « l'infra-résistance », c'est-à-dire des actes plus ou moins occasionnels n'émanant pas d'organisations clandestines mais d'individus isolés ou en contact avec ces organisations : inscriptions sur les murs, participation à des manifestations, gestes isolés d'aide aux aviateurs alliés, aux réfractaires au STO, etc..]

Michèle Gabert, *Entrés en résistance*, Presses universitaires de Grenoble, 2000, pp. 139 et suivantes [examen du processus d'attribution des cartes CVR en Isère ; montre le poids de personnalités résistantes locales pour influencer sur les critères d'attribution : en l'occurrence Eugène Chavant, chef civil du maquis du Vercors, a pesé pour privilégier la résistance armée

de 1943-44, aux dépens de la propagande, de l'hébergement, des liaisons, aboutissant à sous-représenter les pionniers de la résistance dans le département et les femmes]

Catherine Lacour-Astol, *Le genre de la Résistance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015 [chapitre 6 = examen du processus d'attribution des cartes de CVR aux femmes dans le Nord, qui montre une forte spécificité du département lié à l'expérience de la première occupation en 14-18 ; les femmes sont plus représentées dans les CVR qu'ailleurs, avec une forte proportion de femmes d'âge mûr. Comme en Isère, ceci a été favorisé par la composition de la commission départementale, certes uniquement masculine mais où sont en majorité des pionniers de la Résistance mariés à des femmes elles-mêmes engagées]

3) Les dossiers d'attribution du titre de Déporté ou Interné de la Résistance

Thomas Fontaine, *Déporter. Politiques de déportation et répression en France occupée 1940-1944*, thèse Université Panthéon-Sorbonne Paris 1, 2013, téléchargeable sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel.01325232> [pp. 118-122 = la mise au point la plus récente sur l'attribution du titre de « déporté résistant » par la loi de 1948, puis son application ; le titre distingue le déporté résistant de toutes les autres catégories de déportés, rassemblées sous un statut unique à l'appellation trompeuse de « déporté politique »]

Lucie Hébert, « Des déportés aux marges de la mémoire collective : les communistes arrêtés durant le pacte germano-soviétique » dans « Histoire documentaire du communisme », Jean Vigreux et Romain Ducoulombier [dir.], *Territoires contemporains - nouvelle série* [en ligne], 3 mars 2017, n° 7, disponible sur :

<http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>.